

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

-----  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 JUIN 2020**

Délibération n°

**068**

Objet : projet d'exonération de la taxe de séjour ETE 2020

L'an DEUX MIL VINGT

Le 15 Juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de LES GETS - 74260,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de M. ANTHONIOZ Henri, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 Juin 2020

Présents : MM. ANTHONIOZ Henri, BERGOEND Simon, VINET Philippe, MUGNIER Michel,  
DUCRETTET Olivier, DELECHAT Grégory, HOMINAL Pierre, MUTILLOD Christophe  
et Mesdames MARTEL Mireille, PERNOLLET Stéphanie, BERGOEND Myriam,  
ANTHONIOZ Laëtitia, ANTHONIOZ Isaline et DEGOUT Gaël.

Absente excusée : Mme TRICOU Laurence

Procuration : Mme TRICOU Laurence à Mme PERNOLLET Stéphanie

M. BERGOEND Simon a été désigné secrétaire de séance.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 et de ses incidences économiques et sociales, et en cohérence avec les mesures gouvernementales annoncées en faveur du soutien au secteur touristique, M. le Maire propose d'exonérer tous les hébergeurs de la taxe de séjour jusqu'au 15 novembre 2020 sur le territoire communal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

Décide l'exonération de la taxe de séjour sur la commune des Gets jusqu'au 15 novembre 2020 en accompagnement des mesures gouvernementales en faveur du soutien au secteur touristique.

Sollicite la compensation auprès de l'Etat, des pertes subies par la commune.

Donne toute délégation utile à M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré, aux Gets, les jours, mois et an susdits,

Le Maire des Gets

H. ANTHONIOZ

